

# SELARL LANGLADE et Associés

## Société d'Avocats au Barreau de Compiègne



### A l'attention des participants aux journées Actualités Jurisprudentielles

#### Avocats Associés

**Christophe de LANGLADE**  
IHEDREA  
D.E.A. Droit Rural  
Spécialisation : Droit Fiscal et Droit Douanier



**Freddy LALANNE**  
Sciences Po Toulouse et Bordeaux  
Master II Pro Droit des activités agricoles  
et de l'espace rural

**Marie MASSON**  
Master II Juriste d'affaires  
Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat

**Guillaume de LANGLADE**  
IHEDREA  
Master II Pro Droit rural  
Master II Droit des affaires et fiscalité

#### Juriste

**Léontine de KONINCK**  
IHEDREA  
Master II Droit rural – Droit notarial

#### Cabinet :

4 Place de la Porte Chapelle  
60200 Compiègne  
Tél. : 03 44 20 54 55  
Mail : [secretariat@delanglade-avocats.fr](mailto:secretariat@delanglade-avocats.fr)

Forme juridique : SELARL  
SIRET 433.366.457.00029  
RCS Compiègne  
N° TVA Intracom. FR 41433366457- 6910Z

Compiègne, le 29 juin 2023

N/Réf. : CL280-2023

Objet : **ACTUALITES JURISPRUDENTIELLES**

Madame, Monsieur,

Ma circulaire référencée CL270-2023, vous annonçait la tenue des journées consacrées à l'actualité jurisprudentielle et à l'analyse d'un sujet technique.

Les thématiques abordées dans le cadre l'actualité jurisprudentielle porteront sur les domaines de :

- Fiscalité agricole
- Statut du fermage
- Contrôle des structures
- Droit des sociétés
- Opérations SAFER
- Droit social agricole
- Autres sujets à définir en fonction de l'évolution de l'actualité

- Un point sur les contentieux fiscaux en cours
- L'étude et l'analyse d'un sujet technique d'actualité.

Des supports POWERPOINT seront remis le jour-même et vous seront adressés la veille par mail.

Le prix TTC par personne comprend les documents remis le jour de la formation.

A noter que ce tarif sera dégressif lorsque plusieurs participants de la même structure participeront à ces interventions.

GRILLE DE TARIF PRESENTIEL (Repas compris)		
PARTICIPANTS	H.T	T.T.C
1 personne	583,33 €	700 €
2 personnes	530 € / Pers	636 €
3 personnes	483,333 € / Pers	580 €
4 personnes et plus	430 € / Pers	516 €

GRILLE DE TARIF VISIO		
PARTICIPANTS	H.T	T.T.C
1 personne	630 €	756 €
2 personnes	570 € / Pers	684 €
3 personnes	530 € / Pers	636 €
4 personnes et plus	470 € / Pers	564 €

Les personnes en situation d'handicap peuvent prendre contact avec Mlle Ameline PELLIER-CUIT ([secretariat@delanglade-avocats.fr](mailto:secretariat@delanglade-avocats.fr)), afin que nous puissions définir les conditions d'accueil.

Il est à préciser que **les deux demi-journées en visioconférence du Jeudi 28/09/23 Après-midi et Vendredi 29/09/23 matin comptent pour une seule session**, même si l'autre demi-journée n'est pas effectué par le participant.

Pour vous inscrire, il convient dorénavant de saisir directement les informations à partir du lien que vous trouverez ci-dessous :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=aDjqvXd-QEmGx8rwva2GqHwSlivVuQVLnxiDePv7trtUMjBVQVMwUjU2TIJYR0NITIJTVVINKQ4TS4u>

**Il convient de renouveler la procédure d'inscription pour chaque participant.**

**Si des modifications devaient être apportés ultérieurement aux conditions de l'inscription, il conviendra alors de prendre contact avec le secrétariat du cabinet afin que ces derniers puissent procéder à ces modifications, que vous ne pouvez pas faire en réutilisant le lien d'inscription.**

En souscrivant à ces formations, vos salariés s'engagent à prendre connaissance du règlement intérieur de celles-ci, auquel ils peuvent accéder en consultant le site « Accueil - De Langlade Avocats (delanglade-avocats.fr) » dans l'onglet « *Nos formations* ».

Une facture vous sera adressée après la prestation.

J'attire votre attention sur le fait que les facturations seront émises pour toutes les personnes inscrites qui auront reçu les supports de formation, même si ces dernières sont absentes le jour de mon intervention.

Vous trouverez en annexes les coordonnées des lieux où se dérouleront ces journées.

Votre bien dévoué.

**Christophe de LANGLADE**

P.J. :

-Lieux de formation

-**Programme Pédagogique +Programme d'animation (A VENIR)**

(évolution possible compte tenu de l'évolution de la jurisprudence)

-Lien d'inscription dans ce courrier

